



Diffamation et menaces dans la fonction publique

Par **marie**, le **30/03/2010** à **15:50**

Bonjour, je suis enseignante en primaire et depuis la fin du mois d'octobre 2009 je subis des pressions de la part des parents d'élèves. Ils m'ont tout d'abord accusé de ne pas faire mon travail, d'avoir insulté les enfants et de provoquer une ambiance dégradée dans cette école. Malgré les interventions de ma hiérarchie (en ma faveur) et une remise en question de mon travail, un questionnaire sur mes pratiques a circulé au sein des familles demandant notamment si elles désiraient laisser leurs enfants dans cette école si j'y restais moi-même. Selon les dires des représentants des parents (mais sans preuve écrite pour moi) de nombreux parents auraient menacé de retirer leurs enfants si je restais.

Puis-je porter plainte pour diffamation ? Pour harcèlement (ça dure depuis maintenant 5 mois) ? Pour menaces ?

Je suis dans le flou mais moralement très atteinte.

Merci pour vos conseils.

Par **Maître marque**, le **12/05/2010** à **17:24**

Bonjour Madame,

Je suis tout d'abord surpris que votre hiérarchie (Inspection d'Académie) ne soit pas intervenue de manière officielle auprès des parents d'élèves et notamment auprès des représentants.

Pour vous, la menace de ne pas mettre leurs enfants dans votre établissement scolaire ne

constituent ni une menace, ni un harcèlement.

En revanche, le dénigrement de votre travail et les écrits qui porteraient atteinte à votre honneur et votre dignité sont susceptibles d'être constitutifs soit d'une infraction pénale, soit d'une faute au plan civil.

Toutefois, je crois que cette situation pourrait être utilement débloquée par un médiateur.

Bien à vous